

Violence chez les jeunes : La stratégie du Service de police d'Ottawa

Par le Dr. Xavier Plaüs

La recherche universitaire en Amérique du Nord et à l'étranger révèle ceci :

- environ 5 % des jeunes délinquants commettent plus de la moitié des crimes graves avec violence chez les jeunes,
- les crimes graves avec violence ... commencent à augmenter à 12 ans, doublent entre 13 et 14 ans, continuent d'augmenter et atteignent un sommet à 16 et 17 ans, diminuent de moitié à 18 ans et continuent de diminuer jusqu'à 27 ans,
- un petit groupe de jeunes commettent leur première infraction avec violence avant 11 ans et 45 % continuent leur carrière violente pendant la vingtaine.

Le gouvernement de l'Ontario a publié en 2008 Examen des causes de la violence chez les jeunes qui identifie divers éléments de risque individuels de violence chez les jeunes, y compris l'isolement et l'impression profonde d'injustice. Le rapport laisse aussi entendre que les causes profondes de la violence chez les jeunes impliquent la pauvreté, le racisme, les conflits familiaux, la santé mentale, la toxico-



L'agent Mahad Hassan

Des agents de l'EID au tournoi annuel de ballon-panier de la ligue athlétique du Service de police.

manie, l'immigration, le système de justice et la collectivité des jeunes.

La question de la violence chez les jeunes est de toute évidence complexe et exige une approche intégrée entre de multiples organismes pour consid-

érer le problème et le Service de police est l'un des nombreux partenaires. Le Service de police d'Ottawa collabore avec la collectivité pour considérer les enjeux des jeunes et il a adopté une approche à cinq volets ciblée sur les points suivants :

- l'information, l'identification rapide, l'intervention rapide, et
- la répression et l'application de la loi.

L'une des principales cibles est l'identification rapide des jeunes à risque et l'aide à ceux-ci pour qu'ils évitent la voie de la criminalité. Le Service de police collabore, par exemple, avec le Club des garçons et filles d'Ottawa pour la prestation du Programme d'intervention auprès des jeunes et de déjudiciarisation qui intègre les pratiques de la justice réparatrice. Les 24 agents des ressources scolaires du Service sont aussi en bonne position pour collaborer avec nos partenaires communautaires et du milieu de l'enseignement, et ils participent aux initiatives de sécurité dans les écoles. La Section jeunesse soutient aussi une initiative communautaire, soit un projet pilote de justice réparatrice en des écoles sélectionnées du Conseil scolaire d'Ottawa.

Le succès à l'avenir exige une approche concertée qui engage un investissement continu dans la jeunesse. Les efforts coordonnés des partenaires communautaires amélioreront remarquablement la qualité de vie des jeunes et c'est à l'avantage de la société dans l'ensemble.

Fraude:

La sensibilisation, c'est la prévention

Par le sergent d'état-major Léo Janveau et le sergent Richard Dugal

La fraude est à la hausse. La Section des fraudes organisées du Service de police d'Ottawa reçoit de plus en plus de plaintes contre la fraude et plus de 3 300 cas ont été déclarés en 2008. Le vol d'identité et la manipulation d'instruments financiers, notamment, le balayage illégal de cartes de crédit et de débit, sont toujours une préoccupation croissante.

La technologie de nos jours a énormément augmenté le nombre d'occasions pour les criminels de faire de l'argent et d'obtenir des biens illégalement. Ils utilisent l'Internet et d'autres dispositifs électroniques (courrier électronique et téléphone) pour faire leurs arnaques et obtenir illégalement des renseignements personnels ou financiers. Les criminels arrivent à leurs fins en volant des renseignements personnels

(c.-à d. date de naissance, numéro d'assurance sociale, etc.) et en les utilisant pour frauder. Contrairement à d'autres escroqueries, des particuliers peuvent devenir victimes innocentes à leur insu de vol d'identité.

C'est toujours un défi pour les services de police de se tenir au fait des changements technologiques rapides et des arnaques novatrices pour frauder les citoyens. Le Service de police d'Ottawa applique à ce problème une approche axée sur les renseignements criminels qui cible l'amélioration de l'échange de l'information. Le Service de police d'Ottawa collabore avec les institutions financières, les organismes gouvernementaux et d'autres services de police pour éviter que les fraudeurs fonctionnent impunément, étant donné que cette criminalité est souvent sans frontière.

Sans la vigilance du public, la fraude continuera d'être rentable pour



Les cinq principales arnaques :

1. Le vol d'identité
2. Le balayage illégal de cartes de crédit et de débit
3. Les chèques falsifiés
4. Le transfert électronique d'argent
5. Les fraudes par Internet et téléphone

Clint Eastop

les criminels. Chacun peut faire sa part pour empêcher la fraude ... cela commence par la sensibilisation aux genres d'arnaques et la diminution des risques de devenir victime. Le Service de police d'Ottawa a ouvert une page Web pour aider les citoyens à s'informer sur le vol d'identité et la fraude. Visitez ottawapolice.ca pour obtenir de l'information sur les divers genres d'arnaques, des conseils pour éviter de devenir victime et des liens avec les

ressources disponibles. Le mois de mars est déclaré « Mois sur la prévention de la fraude » au Canada et partout dans le monde. L'information est la clé de la prévention : **La fraude : identifiez-la, signalez-la et enravez-la.**



Société Sun Media

Le chef Vern White et un membre des médias.

Un lendemain plus sécuritaire

Je suis heureux de souligner l'excellent travail de nos membres assermentés et civils l'an dernier. Nous avons continué de relever le défi et de collaborer pour accentuer la sécurité dans la collectivité et en faire un milieu où nous sommes fiers d'affirmer qu'ici, c'est chez nous.

Outre les interventions policières quotidiennes, le Service de police s'est engagé dans un examen fondamental de sa méthode de travail. Les intervenants du Projet de déploiement stratégique ont examiné comment nous utilisons nos ressources de la patrouille et du district pour affecter les bonnes personnes à l'endroit approprié et au moment opportun. La criminalité dans la rue est toujours une préoccupation majeure des citoyens d'Ottawa. Afin de contrer cette activité criminelle, nous avons établi l'Unité des armes à feu et des gangs qui cible l'activité des gangs, l'Unité de la criminalité dans la rue se concentre sur le trafic de la drogue au centre-ville et dans les collectivités de la Municipalité, et les patrouilles à pied constituent une présence personnelle en mesure de répondre aux besoins de la collectivité.

L'intervention policière n'est pas limitée à l'application de la loi, elle comprend aussi la prévention de la criminalité et l'aide aux victimes d'actes criminels. Le Service de police d'Ottawa s'efforce de protéger les gens vulnérables dans la collectivité. En collaboration avec divers partenaires communautaires, nous faisons la prestation de programmes d'interven-

tion rapide, d'information, de déjudiciarisation et de justice réparatrice pour les jeunes. Étant donné les interventions persistantes, la province a annoncé l'aménagement d'un établissement résidentiel de traitement de l'alcoolisme et de la toxicomanie pour les jeunes, ce qui a été fort apprécié, et les toxicomanes auront une chance d'échapper au cercle vicieux de la drogue et de la criminalité. Il aidera aussi à réduire la criminalité, car des études révèlent que les toxicomanes commettent jusqu'à huit crimes par jour pour assouvir leur toxicomanie.

Être victime d'un acte criminel peut être traumatisant et avoir des ramifications financières et personnelles profondes. Le Service de police d'Ottawa soutient et continuera d'aider les victimes de la criminalité, que ce soit la violence dans la famille, la violence faite aux personnes âgées ou la fraude complexe à la hausse, notamment, le vol d'identité.

La santé et la sécurité d'Ottawa dépendent de chacun. La collaboration et l'entraide pour le bien-être de nos concitoyens nous permettront d'établir une collectivité où nous sommes fiers d'affirmer qu'ici, c'est chez nous, un milieu moins sécuritaire hier qu'il le sera demain.

Veillez agréer mes salutations distinguées.

Le chef de police,
Vern White

Cibler l'engagement communautaire et une solide régie

Au nom de la Commission de services policiers d'Ottawa, je suis heureux de vous présenter le rapport annuel du Service de police d'Ottawa et de vous faire part de quelques activités de la Commission de services policiers d'Ottawa en 2008.

Remarquons avant tout que la Commission a ciblé l'an dernier l'engagement et l'intervention communautaires. La Commission a présenté en février une stratégie concertée d'engagement communautaire pour sensibiliser davantage et approfondir la compréhension de la Commission et de son rôle, et pour établir de meilleures relations avec les principaux partenaires et la collectivité en général. L'une de ces initiatives a été la publication du bulletin trimestriel intitulé Affaires de la Commission et des exemplaires sont téléchargés au site ottawapolice.ca si vous vous voulez en apprendre davantage sur la Commission, ses membres et quelques unes de ses principales responsabilités. Je remercie mes collègues à la Commission de leurs contributions appréciables et de leurs efforts diligents pendant une année qui s'est révélée stimulante et riche en nouvelles initiatives, et mes meilleurs vœux à mon successeur, le conseiller Eli El-Chantiry qui siègera à la présidence en 2009.

La Commission de services policiers a continué de viser l'excellence en 2008, elle a mis l'accent sur de puissants mécanismes d'obligation de rendre

compte et les pratiques exemplaires des politiques et pratiques de la régie. Elle a aussi réussi à respecter ses responsabilités dictées par les mesures législatives provinciales pour garantir la prestation de services de police appropriés et efficaces à la Ville d'Ottawa.

Nous sommes maintenant disposés à relever de nouveaux défis et soyez assurés que la Commission de services policiers d'Ottawa continuera de veiller à la prestation aux résidents et visiteurs de cette ville d'un service de police qui respecte les normes les plus élevées, et à ce que les membres dévoués de l'organisme aient le soutien et les outils nécessaires pour répondre aux demandes qui augmentent sans cesse.

En conclusion, j'exprime notre gratitude et notre appréciation aux membres civils et en uniforme du Service de police d'Ottawa pour leur professionnalisme, leur compassion et leur dévouement constants. Nous pouvons tous être très fiers de notre Service de police, ainsi que des hommes et femmes qui travaillent tellement fort chaque année pour améliorer la qualité de vie dans notre ville et garantir une collectivité sécuritaire où nous pouvons vivre et travailler.

Veillez agréer mes salutations distinguées.

Le président,
Commission de services policiers
d'Ottawa (2008)
Henry Jensen



Bryan McNally

La Commission de services policiers d'Ottawa en 2008. Rangée avant, de gauche à droite : Des Doran, la directrice exécutive Wendy Fedec, le président Henry Jensen. Au milieu : le vice-président Jim MacEwen, Eli El-Chantiry, Bob Monette. Rangée arrière : Maria McRae, Diane Guilmet-Harris.

Protéger les membres vulnérables de la collectivité

Par les détectives Christina Wolf et Brenda McGillvray

La violence faite aux personnes âgées est une préoccupation communautaire qui devrait s'accroître pendant les prochaines années. D'ici 2031, on prévoit qu'une personne sur quatre habitant Ottawa aura plus de 65 ans et le groupe le plus important sera les 79 à 84 ans.

En vue de ce changement démographique et compte tenu de la nécessité de la prestation d'une intervention policière spécialisée aux victimes de ce genre de violence, le Service de police d'Ottawa a établi la Section de la violence faite aux aînés en janvier 2005.

Le principal mandat de la Section est de faire enquête sur toutes les allégations de violence qui impliquent une relation de confiance ou de dépendance entre la victime et l'auteur de la violence. Elle peut être physique, financière, émotionnelle, il peut s'agir de négligence ou de plus d'un de ces éléments. Depuis son entrée en fonction, la Section a fait enquête sur 548 rapports de violence, procédé à 69 arrestations et porté 660 inculpations.

Le mandat secondaire de la Section est d'informer les personnes âgées, les aidants naturels et d'autres professionnels qui interviennent chaque jour auprès des personnes âgées, notamment, le personnel à la banque, les employés des soins de santé, les ecclésiastiques et les travailleurs sociaux. Donner aux autres les outils pour repérer correctement les signes et symptômes de violence, reconnaître et éliminer les obstacles à la déclaration des actes de violence au

Il est malheureux que nous, les Canadiens, ayons besoin de gens comme vous pour faire le travail que vous faites au nom des personnes âgées. Les gens qui font ce que vous faites doivent être très spéciaux. Je vous remercie beaucoup.

- Patti Kennedy, Extencicare Ottawa

Service de police, et simplement comprendre comment la collectivité et le Service de police peuvent collaborer, voilà qui aidera énormément à éliminer la violence faite à certaines de nos personnes âgées les plus vulnérables.

La Section avait un seul enquêteur au début, mais elle a maintenant un sergent d'état-major et deux enquêteurs à plein temps qui collaborent étroitement avec la Section d'aide aux victimes en situation d'urgence (SVU) du Service de police d'Ottawa et elle collabore souvent avec le Conseil sur le vieillissement d'Ottawa (CVO) à diverses initiatives communautaires. La Section établie des partenariats actifs avec d'autres intervenants communautaires, notamment, le Centre d'accès aux soins communautaires, le Bureau du tuteur et du curateur public, le Service d'aiguillage et d'intervention contre la violence faite aux personnes âgées, et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. L'élaboration d'un répertoire de ressources pour les personnes âgées, ainsi qu'un outil de formation pour les agents de police de première ligne maintenant utilisé comme modèle pour la formation policière en Ontario sont des exemples de récents succès.

Le silence n'est pas d'or



Si vous ou une personne âgée que vous connaissez êtes victime de violence, téléphonez à la police. Nous pouvons vous aider. Pour déposer une plainte pour acte de violence commis contre un aîné, téléphonez au 613-236-1222, poste 7300. Pour toute demande concernant un acte de violence commis contre un aîné, téléphonez à la Section de la violence faite aux aînés du Service de police d'Ottawa 613-236-1222, poste 5650. ottawapolice.ca



Si vous voulez davantage d'information et des ressources communautaires, veuillez consulter la page du site Web de la Section de la violence faite aux aînés à ottawapolice.ca. Si vous ou quelqu'un que vous connaissez êtes victime de violence faite aux personnes âgées, téléphonez et déclarez l'affaire.

Violence dans la famille : Une réalité dissimulée

Par le sergent d'état-major Larry Colotelo et le sergent Peter Jupp

La violence dans la famille est le recours à la force physique ou sexuelle, concrète ou menacée, dans une relation intime qui peut comprendre des voies de fait psychologiques ou émotionnelles, ou le harcèlement. La violence dans la famille n'épargne personne, peu importe les antécédents, l'âge ou le revenu. La majorité des victimes sont des femmes et, chaque année au Canada, il y a des exemples tragiques de voies de fait infligés aux femmes qui dégénèrent en homicide.

Des stratégies distinctes, la participation continue et la collaboration avec des intervenants communautaires, ainsi qu'un engagement sérieux dans les services aux victimes, sont nécessaires pour approfondir la sensibilisation et empêcher ce genre de violence. Les 14 enquêteurs de la Section contre la violence d'un partenaire (SVP) du Service de police d'Ottawa servent la collectivité en faisant enquête sur :

- les voies de fait d'un partenaire et les conflits dans la famille,
- les ordonnances d'accès et de garde, ainsi que sur les enlèvements par un parent,



Société Sun Media

Des agents répondent à un appel.

- le harcèlement criminel lié aux voies de fait d'un partenaire.

La SVP a fait enquête sur plus de 3 400 déclarations de violence dans la famille en 2008.

Des politiques et procédures approfondies et des dispositions sur l'arrestation obligatoire conçues pour protéger les victimes de violence dans la famille orientent les agents de la patrouille qui répondent à des disputes dans la famille. Les agents de police peuvent appréhender et inculper l'auteur de voies de fait s'il y a un motif raisonnable de croire qu'un partenaire a commis une infraction. Les victimes et les contrevenants sont

informés que les agents ont un mandat d'amener dans ces circonstances. Voilà qui aide à alléger la responsabilité et le blâme de la victime.

La SVP collabore étroitement avec la Section d'aide aux victimes en situation d'urgence du Service de police d'Ottawa. Les deux sections aident souvent nos partenaires communautaires, elles interviennent régulièrement auprès de plus de 40 professionnels et groupes communautaires. Les membres de la Section contre la violence d'un partenaire assistent régulièrement aux réunions de la Maison Intervalle, de la Coalition d'Ottawa contre la violence faite aux femmes, du Comité d'intervention policière et communautaire (CIPC) et du Comité des gais, lesbiennes, bisexuels et transsexuels, notamment.

Le Service de police d'Ottawa soutient une nouvelle initiative communautaire qui favorise une collectivité plus sécuritaire : Voisin-es, ami-es et familles (VAF). VAF est une importante campagne d'information et de sensibilisation qui donne des renseignements à la collectivité pour reconnaître les indications de voies de fait infligées aux femmes et identifier les ressources disponibles, afin de soutenir les membres de la collectivité touchés par ce genre de violence.

Chacun a un rôle à jouer pour mettre fin à la violence faite aux femmes.

Le chef Vern White pendant la principale allocution au lancement de VAF le 21 février

Considérer les enjeux de la qualité de vie dans les rues d'Ottawa

Par le sergent d'état-major
Samir Bhatnagar]

Peu après son entrée en fonction, le chef Vern White a réalisé que les résidents d'Ottawa se préoccupaient de la criminalité liée à la drogue. J'ai reçu jusqu'à 30 messages électroniques par jour sur le problème de la consommation libre de drogues et ses répercussions pendant ma première semaine, se rappelle le chef White.

Après avoir constaté lui-même le problème de la drogue dans la rue, le chef White a compris que la toxicomanie était l'un des principaux éléments qui contribuait à de nombreux enjeux liés à la criminalité au centre-ville. La consommation et la vente de cocaïne crack devenait rapidement un problème incontrôlable qui avait des répercussions sur la qualité de vie dans les quartiers touchés. La situation exigeait un plan d'intervention policière plus efficace, uniforme et ciblé. Un programme pilote a donc été lancé et il comprenait l'établissement de l'Unité réservée à la criminalité dans la rue.

Les agents de l'Unité de la crimi-

Les agents de police dans la rue ont eu une intervention importante qui a accentué l'impression de sécurité dans le quartier.

Debbie St. Aubin, Vanier

nalité dans la rue ont immédiatement ciblé les trafiquants de drogue qui exploitaient les toxicomanes et ils ont inculpé des vendeurs du Marché, de la Côte-de-Sable, du Centre-ville, de Westboro, de Hintonburg, de Vanier et du Glebe. À la fin de 2008, l'Unité de la criminalité dans la rue avait inculpé 434 particuliers pour diverses infractions, notamment, le trafic, le vol qualifié, la possession d'armes, la possession de biens volés, la prostitution, le manquement aux conditions de probation et les méfaits. Au total, 2 210 inculpations ont été portées et 16 fumeries de crack ont été fermées. Les peines imposées pour trafic allaient de quatre mois à quatre ans. Les ordonnances de probation et diverses autres conditions de libération ont empêché les trafiquants de reprendre « les affaires comme d'habitude ». Leurs organisations ont plutôt



Clint Eastop

Saisie d'argent et de cocaïne crack.

été démantelées.

La collectivité a soutenu l'affaire et les résidents de certaines collectivités sont même sortis de leur résidence, ont marché dans les rues et félicité l'Équipe d'intervention directe, ou la Section antidrogue, de la patrouille ou du quartier qui a procédé à des arrestations pour criminalité dans la rue.

Outre la répression et l'application de la loi, le Service de police d'Ottawa cible le soutien aux toxicomanes. L'Unité de la criminalité dans la rue a appréhendé 16 personnes qui ont été acceptées dans un programme de désintoxication. Nous pensons avec optimisme que d'autres encore seront

aidés parce que la province a annoncé l'aménagement d'un établissement résidentiel de traitement de la toxicomanie et de l'alcoolisme pour les jeunes à Ottawa qui donnera une chance aux toxicomanes d'échapper au cercle vicieux de la drogue et de la criminalité.

Le projet pilote de l'Unité de la criminalité dans la rue a été évalué en 2008 pour déterminer si le programme fonctionne bien, s'il obtient les résultats attendus et s'il fait une différence significative dans la collectivité. Les résultats positifs de l'évaluation ont aidé à décider de maintenir l'Unité de la criminalité dans la rue en 2009.

Réaction à la violence des jeunes – Stratégie antigang

Par l'Unité des armes à feu et des gangs du Service de police d'Ottawa

Le nombre de jeunes impliqués dans des gangs de rue augmente dans de nombreuses régions au pays. La scène locale des gangs change constamment, mais on estime que 550 membres et comparses sont impliqués dans 15 à 19 gangs de rue.

Davantage de gangs de jeunes voient le jour depuis quelques années en banlieue. Les gangs recrutent des enfants de dix ans à peine et plus de filles sont impliquées dans ce qui était habituellement le domaine des gars. Ils affichent aussi plus souvent leur affiliation à des gangs avec des insignes - étiquettes, des couleurs, un code vestimentaire et le vandalisme par graffiti. Les gangs sont maintenant beaucoup

plus territoriales, elles sont impliquées dans la drogue, la prostitution, les vols qualifiés, l'intimidation et les attaques en bande. Le recours à la hausse aux armes à feu et au couteau est une autre grande préoccupation.

Au chapitre de la stratégie à cinq volets pour les jeunes, l'Unité des armes à feu et des gangs et l'EID du Service de police d'Ottawa sont largement reconnues dans les médias et divers groupes communautaires pour leur approche sur le plan de la répression et de l'application de la loi. L'Unité des armes à feu et des gangs spécialement entraînée obtient en temps opportun des renseignements criminels pertinents sur les membres des gangs et leurs activités. Voilà qui aide le Service de police d'Ottawa à répondre rapidement aux perturba-



Le sergent Roly Campbell

Démantèlement par une équipe mixte, rue Donald.

tions et aux crimes liés aux gangs. L'Unité a exécuté en 2008 31 mandats de perquisition, saisi 66 armes à feu et porté 883 inculpations au criminel et 183 inculpations pour infractions au provincial contre des membres de gangs et leurs comparses.

Évidemment, l'Unité des armes à

feu et des gangs ne travaille pas seule. L'Équipe d'intervention directe (EID) que finance la province constitue une présence policière visible en uniforme dans la collectivité et aide à réprimer l'activité des gangs par l'intermédiaire de l'application stricte des conditions de libération imposées par le tribunal aux membres des gangs et à leurs comparses.

Les tactiques d'application de la loi aident certainement à contrecarrer l'activité des gangs de rue. La stratégie antigang du Service de police d'Ottawa comprend toutefois aussi les agents des ressources scolaires qui collaborent étroitement avec les écoles élémentaires et secondaires locales pour identifier les élèves à risque, et ils travaillent aussi avec l'école et d'autres organismes communautaires pour élaborer des stratégies d'intervention auprès des jeunes. Cette approche fait une différence remarquable pour la sécurité des résidents dans notre collectivité.



Société Sun Media

Des agents procèdent à une patrouille de routine.

Équilibrer la charge de travail : de 2004 à 2013

Par Cameron Hopgood

Il y a 895 000 résidents à Ottawa aujourd'hui. Ce nombre devrait augmenter de près de 50 000 d'ici 2013. Ajoutons le nombre croissant de visiteurs et de banlieusards qui travaillent en ville chaque jour et il peut fort bien y avoir plus d'un million de personnes en ville en tout temps, et ce nombre augmente.

Outre le nombre croissant de demandes téléphoniques d'aide au service de police (à cause en partie du nombre croissant de personnes en ville), l'origine de ces appels changera en même temps que changeront la population et l'expansion. Cela signifie que le Service de police d'Ottawa doit continuellement surveiller le déploiement des ressources et les pressions exercées sur la charge de travail sur tout le territoire. Une réponse récente a été le lancement de quatre nouvelles zones de patrouille en janvier 2007 pour rééquilibrer le nombre d'appels inéquitables. Simultanément, 36 agents de la patrouille

ont été ajoutés en première ligne en réponse aux pénuries. Les répercussions des ressources ajoutées et de la charge de travail redistribuée ont été immédiatement évidentes et le délai d'arrivée sur les lieux - de réponse aux appels d'urgence a été de moins de neuf minutes (8,49 minutes) en moyenne sur le territoire de la Ville, délai le plus bref en sept ans.

Le nombre d'appels a fluctué depuis cinq ans, mais le temps nécessaire pour traiter les appels a augmenté de plus de 8 %. L'une des mesures de la charge de travail des agents de la patrouille est le « temps de service », soit la période cumulative qu'il faut aux agents pour répondre aux appels et y donner suite. Compte tenu des pratiques exemplaires, le Service de police d'Ottawa vise en moyenne à ce que 58 % du temps des agents en patrouille (ou 35 minutes l'heure) soit dégagé pour traiter les appels du public. Le reste du temps, ils patrouillent, procèdent à des vérifications dans la rue et appliquent le Code de la route,

ou font le suivi des manquements aux conditions de libération ou d'autres plaintes.

Le Service de police d'Ottawa fait de grands efforts pour suivre et mesurer le rendement. Chaque zone de patrouille en ville a une capacité de temps de service définie qui comprend le temps que les agents de la patrouille passent à donner suite aux demandes téléphoniques de service du public (réactif), à répondre aux appels d'agents (proactif) et à accomplir toutes les tâches administratives, y compris la rédaction de rapports.

Quand ces mesures surpassent les niveaux prévus ou ne les atteignent pas, des ajustements sont considérés. Compte tenu de la capacité de charge de travail réactive seulement, le nombre d'appels a exercé des pressions sur 12 zones de patrouille en 2008 et surpassé la capacité réactive maximale d'une manière ou d'une autre. Le Service de police d'Ottawa répartit chaque jour les ressources de façon dynamique pour répondre aux appels prioritaires.

Outil de cartographie en ligne de la criminalité à Ottawa

Le Service de police d'Ottawa a lancé en octobre un outil de cartographie de la criminalité sur Google intitulé Le crime à Ottawa et téléchargé à ottawapolice.ca. L'outil de cartographie permet aux utilisateurs d'observer les données sur les appels au Service de police en présentation cartographique visuelle interactive facile à utiliser et accessible par Internet.

Le Service de police d'Ottawa reconnaît depuis longtemps la valeur de l'échange de l'information sur la sûreté et la sécurité de la collectivité, a remarqué le chef Vern White. Nous voulons que les membres de la collectivité soient toujours vigilants et informés de ce qui se passe dans leur quartier, a-t-il ajouté.

L'outil de cartographie est l'une des nombreuses ressources à la disposition du public. Les données sur la criminalité et l'activité policière à Ottawa sont présentées par diverses sources, y compris les Rapports d'activités annuels (comme celui-ci), la criminalité régulièrement mise à jour; les rapports statistiques sur la circulation et l'activité policière et les profils des quartiers, tous disponibles en ligne!



Visitez
ottawapolice.ca
et allez sous
« Ressources »

Suivi du rendement – Statistiques annuelles 2008

Principales tendances de la criminalité

	2007		2008		Moyenne triennale ²	Changement en % 2007 2008
	Réel	Taux ¹	Réel	Taux ¹		
Crimes contre la personne	6 546	736	6 062	675	6 489	-7,4 %
Crimes contre les biens	33 566	3 776	30 839	3 434	33 265	-8,1 %
Autres infractions au Code criminel du Canada	4 425	498	4 284	477	4 609	-3,2 %
Total des infractions au CCC, sauf les délits de la route	44 537	5 011	41 185	4 586	44 363	-7,5 %
Infractions au Code criminel (délits de la route)	2 662	300	2 792	311	2 624	4,9 %
Total des infractions au CCC, y compris les délits de la route	47 199	5 310	43 977	4 896	46 987	-6,8 %

¹ Le taux est calculé par tranche de 100 000 personnes par année. Selon le Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance de la Ville d'Ottawa, la population atteignait 888 865 personnes en 2007 et 898 148 en 2008.

² La moyenne triennale et le changement sont établis selon les données réelles.

Circulation - Sécurité routière

	2007	2008	Moyenne triennale	Changement en % 2007 2008
Infractions au Code de la route (toutes)	111 329	112 037	108 449	0,6 %
Pertes de vie en véhicule automobile	36	23	28	-36,1 %

Demandes téléphoniques de service

Niveau de priorité	Genre d'intervention	2007	2008	Moyenne triennale ²	Changement en % 2007 2008
Première priorité	Intervention mobile	75 504	76 653	74 405	1,5 %
	Autre intervention	50	39	41	-22,0 %
	Total d'appels de première priorité	75 554	76 692	74 446	1,5 %
Deuxième priorité	Intervention mobile	183 451	174 494	178 033	-4,9 %
	Autre intervention	32 951	35 638	33 954	8,2 %
	Total d'appels de deuxième priorité	216 402	210 132	211 987	-2,9 %
Troisième priorité	Intervention mobile	25 400	26 952	26 596	6,1 %
	Autre intervention	53 185	48 277	51 399	-9,2 %
	Total d'appels de troisième priorité	78 585	75 229	77 995	-4,3 %
Quatrième priorité	Intervention mobile	1 059	890	975	-16,0 %
	Autre intervention	1 144	1 114	1 146	-2,6 %
	Total d'appels de quatrième priorité	2 203	2 004	2 121	-9,0 %
Ville d'Ottawa	372 744	364 057	366 549	-2,3 %	

Dépenses brutes prévues au budget

	2007 (000 \$)	2008 (000 \$)	Ecart (000 \$)	Changement en % 2007 2008
Rémunération - avantages sociaux	167 222	177 154	9 932	6 %
Matériel et services	14 514	17 363	2 849	20 %
Autres coûts internes	6 448	6 460	12	0 %
Frais financiers	11 318	16 321	5 003	44 %
Coûts du parc automobile	1 987	1 987	-	0 %
Transferts - subventions	27	27	-	0 %
Total des dépenses brutes	201 516	219 312	17 796	9 %

Effectif autorisé

	2007	2008	Changement en % 2007 2008
Activités de la patrouille - intervention d'urgence	473	478	1,1 %
Quartiers - districts	302	298	-1,3 %
Enquêtes criminelles	226	227	0,4 %
Sécurité du public - opérations d'urgence	122	122	0,0 %
Soutien aux opérations	25	25	0,0 %
Soutien organisationnel*	122	176	44,3 %
Total des agents assermentés	1270	1326	4,4 %
Membres civils**	527	529	0,3 %
Population par agent	699,9	677,3	-3,2 %

* Comprend les recrues en formation, les ajouts à l'Équipe d'intervention directe et l'équipe de Recrutement d'intervenants dans la collectivité.

** L'augmentation est due à la mutation de deux employés de la Ville à la Commission de services policiers.



Rick Wall

Remerciements

Produit par la Section de la planification générale,
Services de direction. Envoyez vos questions
sur cette publication par courrier électronique
à CorporatePlanning@ottawapolice.ca ou
téléphonez à Planification générale en composant
le 613-236-1222, poste 5456.